

PROGRAMME DE FORMATION

Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

Public concerné : Tout public satisfaisant aux exigences des conditions d'accès à la formation.

Prérequis :

L'inscription aux épreuves d'admission à la formation de Moniteur-Educateur n'exige la possession d'aucun diplôme, certificat ou niveau scolaire.

Objectifs :

La formation de moniteur éducateur est constituée d'un ensemble de connaissances et d'expériences pratiques dont l'objectif est l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice du métier.

Les compétences organisées au sein d'un « Référentiel professionnel » (Arrêté du 5 juillet 2024 relatif au DEME) doivent permettre au moniteur éducateur de participer à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de vulnérabilité et/ou en situation de handicap.

Durée de l'action : 2 ans

Modalités d'accès :

L'accès à la formation n'exige pas de prérequis.

L'admission en formation conduisant au diplôme d'Etat de moniteur-éducateur (DEME) est subordonnée au dépôt d'un dossier auprès de HÉTIS et à un entretien.

Cet entretien, d'une durée de trente minutes, est destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de moniteur éducateur, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession.

Il est conduit à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat.

Sont admis de droit en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature :

- les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
- les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du DEME relevant des dispositions de l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au DEME ;
- les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du DEME prévu par les dispositions de l'arrêté 2024 relatif au DEME.

L'admission à la formation préparant au DEME est valable 1 an.

Pour les candidats inscrits en apprentissage l'inscription définitive est possible dès lors qu'un contrat d'apprentissage est signé entre l'apprenti et un employeur. Ce contrat peut être conclu jusqu'à trois mois avant ou après le début de la formation.

Les étudiants déjà inscrits en formation initiale peuvent changer de parcours à tout moment et passer en apprentissage sous réserve de la signature d'un contrat.

Délai d'accès :

3 mois entre la période de sélection et l'inscription à la formation

Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

HETIS Draguignan – accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

L'équipe pédagogique est composée de 3 formateurs permanents titulaires de doctorat en Sociologie et Philosophie et 9 titulaires d'un Master 2 en Sociologie, Anthropologie, Philosophie, Droit et Psychologie clinique. Ils disposent tous d'une expérience professionnelle dans le champ de l'intervention sociale et de l'ingénierie pédagogique et bénéficient régulièrement d'actions d'actualisation de leurs compétences. Cette équipe est complétée par de nombreux formateurs occasionnels issus du terrain professionnel et/ou de l'Université.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'étudiant en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

Moyens pédagogiques :

Nice : HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes et d'un amphi de 120 places.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les stagiaires peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des stagiaires.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose plus de 5000 ouvrages, une soixantaine d'abonnements réguliers et 560 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et ils ont la possibilité de réaliser des impressions.

Draguignan : HETIS dispose de 7 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 30 personnes.

Trois salles sont équipées de matériel vidéo (vidéo projecteur + accès internet) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 15 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Ils disposent aussi d'un CRD sur le site de l'INSPE de Draguignan, avec une centaine d'ouvrages et de revue, ainsi que d'un espace littérature enfantine, 2 postes informatiques et une photocopieuse.

PSH : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'institut est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral

- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)
- E-learning

Contenu :

La formation préparant au Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur (D.E.M.E.) comporte 950 heures d'enseignement théorique et 1 050 heures (30 semaines) de formation pratique pour les candidats en voie initiale.

Pour les personnes en cours d'emploi, la formation pratique comporte un stage hors employeur de 280 heures (8 semaines).

L'enseignement théorique est composé de trois Blocs de compétences (BC) :

- BC1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours : 420 heures
- BC2 : Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée Inclusive : 380 heures
- BC3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements : 150 heures

Il est étroitement articulé à la formation pratique, qui se déroule sous la forme de stages au sein de sites qualifiants. C'est donc dans le cadre d'une pédagogie de l'alternance que la formation est organisée, et cela d'après le « référentiel professionnel » (définition de la profession / contexte de l'intervention, référentiel fonctions / activités et référentiel de compétences) et sa déclinaison en trois blocs de compétences.

Le référentiel de certification est composé de trois blocs de compétences. Pour obtenir le Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur, les candidats doivent valider ces trois domaines de certification. Les épreuves du diplôme comprennent des évaluations organisées en cours de formation et une épreuve terminale organisée par le recteur d'académie ».

Modalités d'Accompagnement, de Suivi et d'Évaluation E-learning

Les personnes en charge de l'accompagnement pédagogique et technique disposent des compétences suivantes :

- Formateurs : compétences pédagogies et assistances techniques.
- Responsable Innovation et Digitalisation : compétences techniques.

Modalité d'assistance du stagiaire :

L'assistance technique est réalisée par mail à l'adresse : innovation@hetis.fr.

Cette assistance est active du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Délais d'assistance :

Les demandes formulées par email sont traitées sous un délai maximum de 48h ouvrées.

Travaux demandés et temps estimé :

Dans le cadre de la formation, divers travaux peuvent être réalisés (exercices, cas pratiques, quiz, dossiers à rendre, cours, ...), une consigne est fournie et le temps estimé est indiqué pour chaque parcours E-learning.

Modalités de suivi et d'évaluation des formations e-learning :

Le suivi des formations est assuré à travers plusieurs dispositifs complémentaires :

- Un taux de progression individuel permettant de mesurer l'avancement global de chaque apprenant.
- Un suivi détaillé des connexions, incluant le temps passé sur chaque module ou séquence, ainsi que le temps total cumulé de formation.

L'évaluation des acquis et du suivi de la formation s'appuie sur différents supports pédagogiques, tels que :

- Des exercices pratiques sous formes de QCM, de cas pratiques, d'images interactives.
- Des exercices corrigés par l'intelligence artificielle (IA).
- Une évaluation finale.

Justificatifs de réalisation

Les éléments suivants permettent d'attester de la réalisation des travaux :

- Enregistrement des connexions à la plateforme.
- Suivi des temps de connexion.
- Historique des modules réalisés / validés.
- Rendus des travaux.

À l'issue de la formation, les apprenants reçoivent un certificat d'achèvement attestant du suivi complet du parcours pédagogique.

Suivi de l'action, accompagnement et assistance

Toutes les actions d'accompagnement sont tracées par mail.

Modalités d'évaluation :

- Positionnement à l'entrée en formation
- Evaluation intermédiaire
- Contrôle continu
- Épreuves de certification (en cours de formation et terminale)

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le Centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves terminales (écrites et orales) selon le domaine de compétences concerné et conformément au Référentiel de certification.

Les étudiants doivent valider les 3 blocs de compétences afin d'obtenir le Diplôme d'Etat, délivré par le Rectorat.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des Blocs validés et peut représenter l'année suivante les blocs manquants.

Sanction : Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur – Niveau IV

Coût :

Formation initiale ou en reconversion professionnelle :

Le coût pédagogique de la formation est financé par la Région Sud.

Restent à la charge de l'étudiant : les frais de scolarité 178 € par année de formation, soit 356 € pour les 2 ans ;

Cours d'emploi :

L'ensemble des frais liés à la formation est à la charge de l'employeur. Coût total : 13 300 € net (tarif fixé par décret) de taxe (activité de formation exonérée de TVA), incluant 950 heures de théorie et 1 050 heures de pratique, auxquels s'ajoutent 80 € pour les frais de l'entretien de

positionnement ainsi que les frais de scolarité 178 € par année de formation, soit 356 € pour les 2 ans.

Soit un total de 13 736 euros.

Contrat d'apprentissage :

Les frais de formation sont pris en charge par l'employeur ou l'organisme financeur, aucun frais de formation, de scolarité ou d'entretien de positionnement n'est à la charge de l'apprenti.

HÉTIS aligne le coût pédagogique sur les NPEC (Niveaux de Prise en Charge) fixés par France Compétences selon le secteur d'activité et la branche professionnelle de l'employeur. Pour toute information sur le niveau de prise en charge applicable et obtenir un devis personnalisé, contactez le CFA HÉTIS.

Contact :

Mail : info@hetis.fr

Téléphone : 04 92 07 77 97

- **Voies initiale / cours d'emploi :**

- Mail : info@hetis.fr
- Téléphone : 04 92 07 77 97

- **Apprentissage :**

- Mail : cfa@hetis.fr
- Téléphone : 04 92 07 73 24